



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION EN CLASSE DE TOUTE PETITE SECTION DANS UN DISPOSITIF DE MOINS DE TROIS ANS

Votre enfant est né entre le 1 Janvier 2019 et le 31 Décembre 2019, il peut être scolarisé dans l'une des écoles maternelles de la ville dès ses 2 ans révolus.

En effet, l'Education Nationale, la Commune de Limoux avec l'appui de la Protection Maternelle Infantile proposent à la rentrée prochaine 2 dispositifs de moins de trois ans, dans les écoles Marcel Pagnol et Jean Moulin, et quelques places d'accueil de – 3 ans à l'école Jacques Prévert.

Comment inscrire votre enfant ?

-Vous devez remplir le formulaire de pré-inscription fourni par le CCAS. Il devra être retourné à ce service **avant le 31 aout 2021** .

-Un comité technique, constitué de représentants de la Commune, de l'Education Nationale et des services de la PMI **décidera de l'acceptation du dossier**. Celui-ci sera accompagné d'un justificatif de domicile, du livret de famille ainsi que la copie du carnet de vaccination (vaccins obligatoires pour les enfants nés après le 01/01/2018).

La priorité sera donnée aux familles résidant sur Limoux et dont les enfants ont besoin d'être accompagnés dans la transition entre la vie à la maison ou en dispositifs collectifs de garde et l'entrée à l'école, pour lesquels 4 ans de maternelle favorisent une exposition aux apprentissages très progressive.

- L'ordre d'arrivée des dossiers n'est pas un critère de sélection.
- La propreté de l'enfant n'est pas un critère obligatoire.

Si votre demande est acceptée par le comité de pilotage des dispositifs, vous serez reçu individuellement par la Directrice de l'Ecole Maternelle pour l'inscription définitive.

Comment sera accueilli votre enfant dans un dispositif des moins de trois ans ?

Une enseignante spécialisée dans l'accueil des tous petits sera en charge de la classe, accompagnée par une ATSEM référente.

Dans les écoles Marcel Pagnol et Jean Moulin, la classe où sera inscrit votre enfant aura un effectif réduit.

Afin de respecter ses besoins et ses rythmes, chaque enfant aura un **projet de scolarisation individualisé** évolutif sur l'année.

Il sera proposé par l'enseignante et élaboré avec la famille. Il fixera les modalités de chaque scolarisation (horaires modulables, rentrée en cours d'année seront proposés afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant).

En début d'année, votre enfant sera accueilli progressivement en fonction de ses capacités d'adaptation. Il ne pourra pas bénéficier des services de cantine, d'accueil périscolaire et de transport scolaire.

« En stimulant précocement les capacités linguistiques, physiques, et intellectuelles des enfants, et en les initiant à la vie en commun, la scolarisation précoce constitue un levier important pour restaurer l'égalité des chances, et permet aux parents de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale.

L'école maternelle assure une prise en charge de l'enfant de deux ans qui tient compte, en continu, des rythmes, et du développement propres à cette tranche d'âge. Les adultes qui accompagnent ces très jeunes enfants dans leurs apprentissages valorisent leurs premiers succès et dédramatisent les difficultés : c'est leur donner les moyens de vivre bien leur petite enfance en les encourageant à grandir, c'est-à-dire à conquérir de nouvelles compétences.

L'école maternelle est le moment de la première expérience collective. L'enfant y apprend le respect de soi, l'attention aux autres et l'entraide ; il apprend aussi à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer. Les années d'école maternelle posent les bases des apprentissages ultérieurs. Elles sont par conséquent décisives. » (Extrait du site « education.gouv.fr », avril 2016)

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
Classe de Toute Petite Section

Nom de l'enfant :Prénom :

Date de naissance :/..... / 2019 Sexe : F - M

Adresse :

Ecole demandée :

Représentant 1	Représentant 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
N° de téléphone :	N° de téléphone :
Adresse :	Adresse :
.....
Profession :	Profession :

Mode de garde de l'enfant actuellement :

Raisons pour lesquelles vous souhaitez pré-scolariser votre enfant ?
.....
.....
.....
.....

Qu'attendez-vous de cette pré-scolarisation ?
.....
.....
.....

DECISION DU COMITE DE PILOTAGE		
INSCRIPTION EN CLASSE DE TOUTE PETITE SECTION		
Date :	Favorable	Défavorable
Ecole :		
Signature(s)	Mairie de Limoux	Education Nationale